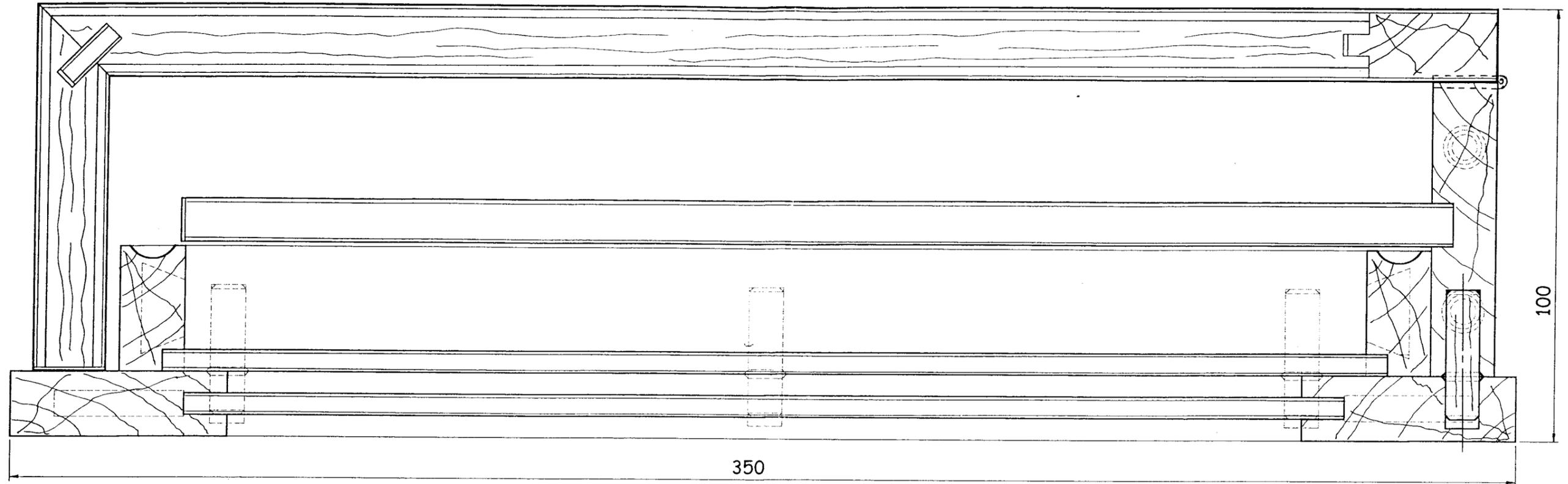


CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGE



COUPE VERTICALE A-A éch : 1

L'UTILISATION DE LA CALCULATRICE EST AUTORISEE

Groupe inter académique II	Session 2002	Facultatif : code 71 DLC 02		
Examen et spécialité CAP Arts du bois – Marqueteur				
Intitulé de l'épreuve E2.3 Dessin technique				
Type CORRIGE BAREME	Facultatif : date et heure	Durée 1H30	Coefficient 1	N° de page / total 1/1

BAREME DE NOTATION

Exactitude technique de la coupe (par rapport aux documents fournis)	/ 10
Définition et cohérence des assemblages	/ 4
Représentation des matériaux	/ 2
Positionnement de la charnière	/ 1
Positionnement des cotes	/ 1
Couleur, netteté et qualité des tracés	/ 2

TOTAL / 20

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II